

L'aide à l'obtention du label «Villes et Villages Fleuris», un «coup d'accélérateur» pour les communes candidates.

Vous allez découvrir la préparation à ce label à travers une acquisition des connaissances réinventée, avec...

“ Carmen BECHE et Maryse KAUSS

Bénévoles à Flagey-les-Auxonne – commune labellisée 1 fleur



Dans notre village, il y avait l'envie, quelques bénévoles et des murs à habiller autour de la place.

L'accompagnement bienveillant de l'équipe Côte-d'Or Attractivité nous a permis de concrétiser notre projet de valorisation paysagère ; les conseils des uns, la bonne humeur des autres ont apporté l'engrais nécessaire à l'évolution rapide de nos espaces fleuris.

Après quelques années de travail, le résultat est encourageant et le suivi par le label « Villes et Villages Fleuris » permet de poursuivre l'aventure sereinement.



Nathalie GAVOILLE

Maire de Trochères – commune se préparant pour la 1ère fleur du label

Je remercie le Conseil départemental et plus particulièrement Albine Guillaume de Côte-d'Or Attractivité, ses experts et ses équipes qui nous ont apporté depuis l'année 2008, date de notre première rencontre, le soutien, l'aide et les conseils qui font de cette collaboration une complémentarité réussie.

Notre joli petit village de Trochères a pu bénéficier d'une expertise, de recommandations pour pouvoir se projeter mais aussi gagner du temps.

Tout cela mêlé à des conversations passionnées et passionnantes, ont permis de trouver un terrain propice à l'échange et au bien vivre ensemble.

Des objectifs simples, le retour d'expérience et la mise en valeur de l'existant, tous ces conseils ont participé à l'embellissement et à la qualité de vie dans notre village.

Aujourd'hui nous avons évolué grâce à ce soutien, vers une cohérence paysagère adaptée à nos moyens financiers et au caractère rural de notre village.

Notre employé communal, David, a pu également bénéficier de formation et d'appui technique. Cet accompagnement lui a permis d'acquérir un savoir-faire et de nouvelles compétences.

Un proverbe africain dit « tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin ».





Michel LHUILLIER

Membre de la commission départementale de valorisation paysagère et conseiller technique



Après avoir travaillé pendant trente-huit ans à Venarey-Les Laumes comme jardinier, je souhaitais que l'acquis de mes connaissances ne se perde pas. Ma présence au sein du groupe pour l'accompagnement à l'obtention du label « Villes et Villages Fleuris » me permet de donner des conseils pour aider les communes à confectionner leurs aménagements paysagers.

Nos petites communes manquent en effet de moyens et de techniques et nous sommes là pour les aider. Un coup de sécateur ici, une plante là, ce point noir il faudrait le masquer... Les gens que nous rencontrons sont passionnés et attendent des conseils. Grâce à cette action, le chemin pour l'obtention du label est plus court, avec de meilleurs résultats et moins de déceptions au passage du jury. Elle est motivante et ce serait super si tous les départements de notre région pouvaient mettre ce système en place.



Marc LEBON

Membre de la commission départementale de valorisation paysagère et conseiller technique



Les missions de conseil auprès des communes qui projettent leur labellisation au titre du Conseil National des Villes et Villages Fleuris sont un des leviers mis en place par Côte d'Or Attractivité pour l'amélioration et la valorisation du cadre de vie et de l'attractivité des communes. Ces missions nous amènent à sillonner notre magnifique département et à rencontrer des personnes qui adorent leur territoire et qui ont à cœur de le partager.

Nous aidons les communes à identifier clairement leur identité, leurs atouts et leur points faibles, mais également à bien tenir compte de leurs ressources afin de pouvoir bâtir une réelle stratégie d'investissements à court, moyen et long terme.

Nos conseils portent bien-sûr sur le végétal : son évolution dans les années à venir, son impact sur le cadre de vie et sur les charges d'entretien qu'il peut nécessiter (arrosage, nettoyage, taille, tonte, intrants, remplacement...); mais ils portent également sur la façon de présenter la commune et ses diverses réalisations, sur sa démarche environnementale, sur la visite du jury ou, de manière plus générale, sur la grille d'évaluation.

Les personnes qui s'engagent dans la démarche, qu'elles soient élues, techniciens ou bénévoles sont très souvent passionnées et enthousiastes. Indépendamment des conseils techniques que nous prodiguons, j'insiste beaucoup sur la qualité des réalisations. Pour moi, il est préférable de faire moins mais de faire mieux, en tenant compte des capacités de la commune à pouvoir garantir la qualité des réalisations dans le temps.

En effet, il me paraît très important, et ceci pour toutes les parties prenantes, de sécuriser l'engagement d'une commune dans sa démarche de labellisation. Ce qui est réalisé, ou ce qui va l'être, doit correspondre à l'identité et au caractère de la commune et doit pouvoir durablement respecter les critères de la grille d'évaluation du CNVF et permettre, le cas échéant, de pouvoir progresser au sein de cette grille.



“

Sébastien BERTHAUT

Responsable des espaces verts d'Arc-sur-Tille – commune labellisée 3 fleurs

Voilà plusieurs années que l'équipe municipale d'Arc-sur-Tille, élus comme agents municipaux, s'inscrit dans une démarche de développement durable et de valorisation paysagère de ses espaces publics.



La présence de Côte-d'Or Attractivité à nos côtés depuis de nombreuses années est certes toujours constructive et riche des meilleurs conseils, mais s'entend également comme un challenge permanent.

En effet, l'aide technique à l'obtention du label « Villes et Villages Fleuris » que pourvoit plusieurs fois dans l'année Albine GUILLAUME et les experts qui l'accompagnent constitue une vraie plus-value pour notre commune, comme pour la qualité de ma démarche professionnelle.

C'est à chaque fois un éclairage neuf et extérieur, d'une part sur l'évolution générale de notre espace public, mais aussi sur le travail de mon équipe.

L'obtention du label pour Arc-sur-Tille, remis avec solennité à l'occasion de différentes cérémonies officielles, est toujours ressentie comme un couronnement et un signe fort de reconnaissance. Reconnaissance individuelle de la qualité du travail et de l'approche métier de mon service, mais également de l'évolution positive de notre commune.

”



“

Albine GUILLAUME

Chargée de la valorisation paysagère à Côte-d'Or Attractivité

Je veux être porteuse d'optimisme, de volontarisme, alors pour préparer les acteurs de la valorisation paysagère aux enjeux de demain, qu'ils soient élus, techniciens ou bénévoles, le label « Villes et Villages Fleuris » est un excellent outil.

Tout au long de mon accompagnement, je cherche à activer des leviers d'apprentissages multiples et continus, qui forgent l'esprit critique, confrontent à la pratique, valorisent l'immersion et l'expérimentation. Plutôt que de viser l'acquisition de la connaissance pure, il me semble essentiel de nourrir l'adaptabilité de mes interlocuteurs, leur curiosité, leur créativité et de favoriser la collaboration ; cela renforce leur capacité à mobiliser un socle de compétences dans des secteurs et contextes variés et évolutifs.

Avec les techniciens qui m'accompagnent, nous ne nous contentons pas de donner une liste de solutions à appliquer « qui fonctionnent à tous les coups ». Nous apportons plutôt des clés pour que nos interlocuteurs se posent les bonnes questions et trouvent les réponses par eux-mêmes.

Enfin, un des atouts de cette aide à l'obtention du label « Villes et Villages Fleuris » est que les conseils, que nous apportons, sont des conseils « sur mesure ». En effet, en étant sur place, nous pouvons répondre à toutes les questions devant le « problème » rencontré.

”

